

L'Année mondiale du réfugié

LE PROJET d'une année mondiale du réfugié a été conçu par quatre Britanniques qui avaient été impressionnés, dit-on, par les résultats des efforts concertés et coordonnés de l'Année géophysique internationale. Sur leur conseil, la délégation du Royaume-Uni à la neuvième session (spéciale) du Comité exécutif du Fonds des Nations Unies pour les réfugiés a présenté un projet de résolution à l'appui de la proposition d'une Année mondiale du réfugié. Le Comité a adopté la résolution et a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de le soumettre à la treizième session de l'Assemblée générale. L'Année mondiale du réfugié, qui devait commencer en juin 1959 et se terminer le 1^{er} juillet 1960, a été proclamée par l'Assemblée générale par la résolution 1285 (XIII), adoptée le 5 décembre 1958 avec l'appui du Canada. Cette résolution était ainsi conçue :

L'Assemblée générale

Ayant examiné le rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que la résolution adoptée par le Comité exécutif du Fonds Unies pour les réfugiés à sa neuvième session (spéciale), le 26 septembre 1958,

Convaincue qu'il est nécessaire de faire un nouvel effort à l'échelle mondiale pour contribuer à résoudre le problème mondial des réfugiés,

Ayant examiné la proposition tendant à instituer une Année mondiale du réfugié commençant en juin 1959,

Considérant que cette proposition a deux buts, à savoir :

a) Appeler l'attention de tous sur le problème des réfugiés et inciter les gouvernements, les organisations bénévoles et le public en général à fournir des contributions financières supplémentaires en vue de le résoudre,

b) Susciter, à titre purement humanitaire et conformément aux vœux librement exprimés par les réfugiés eux-mêmes, de nouvelles possibilités de solution permanente pour les réfugiés, grâce au rapatriement volontaire, à la réinstallation ou à l'intégration,

1. *Prie instamment* les États membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées de coopérer, conformément aux vœux et aux besoins nationaux de chaque pays, et d'un point de vue humanitaire, à l'institution d'une Année mondiale du réfugié en tant que moyen pratique d'intensifier l'assistance aux réfugiés dans le monde entier;

2. *Prie* le secrétaire général de prendre les mesures qu'il jugera opportunes pour contribuer à l'institution d'une Année mondiale du réfugié, conformément à la présente résolution.

Efforts spéciaux

Bien que la résolution créant l'Année mondiale du réfugié ait été adoptée par l'Assemblée générale au moment où celle-ci étudiait le rapport du Haut-Commissaire pour les réfugiés, on estimait généralement au départ que la manifestation internationale ne se limiterait pas aux programmes relevant du Haut-Commissariat. Au contraire, on se proposait que tous les programmes internationaux intéressant les réfugiés (quelques-uns n'ont aucun rapport avec le Haut-Commissariat) profitent des efforts spéciaux proposés aux gouvernements membres et aux organisations bénévoles pendant douze mois. Voici les champs d'action de diverses organisations internationales s'intéressant aux réfugiés :